

**CREATIONS DE POSTES AU TITRE DE
L'ANNEE 2023**

Sur convocation du 17 mars 2023, de son président, Monsieur Pascal LEWICKI, le Conseil d'Administration du S.D.I.S. du Lot s'est réuni le Lundi 27 Mars 2023 à 14h30.

Etaient Présents

Avec voix délibérative :

Monsieur Pascal LEWICKI, Madame Dominique BIZAT (visioconférence), Madame Véronique CHASSAIN, Madame Edith LAGARDE, Madame Françoise LAPERGUE, Madame Anne LAPORTERIE, Monsieur Fausto ARAQUE, Monsieur Régis VILLEPONTOUX, Madame VACOSSIN Emilie (visioconférence), Madame FIGEAC Mireille (visioconférence), Madame Véronique ARNAUDET (visioconférence)

Sans voix délibérative :

Colonel hors-classe Jean-François GALTIE, Médecin de classe exceptionnelle Marie-Pierre TAILLADE, Lieutenant Pascal MALES, Colonel Patrick MAGRY, Capitaine Philippe CADENES

Assistaient également :

Madame Laurence MAGINOT, Madame Marie-Ange MAGRE, Lieutenant-colonel Olivier LABADIE, Lieutenant-colonel Jérôme FERRAGE, Lieutenant-colonel Virgile MOREAU, Madame Elodie JEURISSEN, Monsieur Denis CHOPIN

Etaient absents / excusés :

Madame la Préfète, Monsieur le directeur de cabinet de la Préfecture, Monsieur Rémi BENSOUSSAN, Madame Marie Josée SOURSOU, Madame Catherine MARLAS, Monsieur Vincent BOUILLAGUET, Monsieur Pierre MOLES, Monsieur Alfred TERLIZZI, Monsieur Jean Luc MARX, Monsieur Jean-Claude SAUVIER, Monsieur Jean-Marie COURTIN, Madame Caroline MEY-FAU, Capitaine Philippe DELTOUR, Adjudant Christophe MORANDIN, Monsieur Marc CARPREAUX, Monsieur Christian PONS, Capitaine Jean Marc MATHIEU, Capitaine Clément RENAUD, Adjudant Stéphane BERGOUGNOUX, Adjudant-chef Mathieu DUHAMEL

Il est proposé :

FILIERE TECHNIQUE

- **Création d'un poste de technicien, d'un poste de technicien territorial principal de 2^o classe et d'un poste de contractuel**

Dans le cadre du remplacement d'un agent parti en mutation, une offre d'emploi est ouverte à plusieurs grades. Il est proposé **la création d'un poste de technicien, d'un poste de technicien territorial principal de 2^o classe et d'un poste de contractuel**, à temps plein.

- **Création d'un poste d'adjoint technique et d'un poste d'adjoint technique principal de 2^o classe**

Dans le cadre d'une procédure de recrutement, une offre d'emploi est ouverte à plusieurs grades. Il est proposé **la création d'un poste d'adjoint technique et d'un poste d'adjoint technique principal de 2^o classe**, à temps plein.

- **Création d'un poste d'agent de maîtrise**

Dans le cadre d'une progression normale de carrière, il est proposé **la création d'un poste d'agent de maîtrise**, à temps plein.

FILIERE SAPEUR-POMPIER

- **Création d'un poste de caporal et d'un poste de caporal-chef**

Dans le cadre du recrutement d'un opérateur de salle opérationnelle une offre d'emploi est ouverte à plusieurs grades. Il est proposé **la création d'un poste de caporal et d'un poste de caporal-chef**, à temps plein.

A l'issue des recrutements, les postes qui n'auront pas été utilisés, seront supprimés lors du Comité Social Territorial suivant.

FILIERE ADMINISTRATIVE

- **Création de deux postes de rédacteur principal de 2^o classe**

Après la réussite de deux agents à l'examen professionnel de rédacteur principal de 2^o classe en début d'année, et alors qu'ils occupent des fonctions éligibles à une promotion de grade dans la cartographie des emplois, il est proposé **la création de deux postes de rédacteur principal de 2^o classe**, à temps plein.

Les postes libérés seront supprimés lors du prochain Comité Social Territorial (CST).

Par conséquent, il vous est proposé de modifier le tableau des effectifs, au titre de l'année 2023, comme suit :

Suppressions de postes Au titre de l'année 2023		Au titre de l'année 2023				
NEANT	Technique	Technicien	GACR	B	1	01/06/2023
	Technique	Technicien P2°c	GACR	B	1	01/06/2023
	Technique	Contractuel	GACR	B	1	01/06/2023
	Technique	Adjoint technique	GTL	C	1	01/05/2023
	Technique	Adjoint technique P 2° classe	GTL	C	1	01/05/2023
	Technique	Agent de maîtrise	GTL	C	1	01/04/2023
	Sapeur-Pompier	Caporal	GACR	C	1	01/05/2023
	Sapeur-Pompier	Caporal-chef	GACR	C	1	01/05/2023
	Administrative	Rédacteur P2°c	GT2C+Assist ante direction	B	2	01/04/2023

Détail du vote :

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00

**Le Président du Conseil d'Administration du Service
Départemental d'Incendie et de Secours du Lot**



Pascal LEWICKI

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Cahors, le 27 Mars 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.